



ARC 13 2022

1^{ère} étape - TIR NATURE

Samedi 26 mars à Gardanne

Les Archers de la Reine Jeanne et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc ont le plaisir de vous convier à Gardanne le samedi 26 mars pour la 1^{ère} étape de l'ARC 13 2022.

Les archers ayant déjà participé à un tir qualificatif peuvent participer mais ne seront pas classés. Merci aux responsables de clubs de signaler ces archers lors de l'inscription. Participation découverte possible pour les adultes dans la 1^{ère} année de licence (pas de classement).

LE DÉROULEMENT

12h30 : Ouverture du greffe et inscriptions
14h : Départ simultané sur toutes les cibles
17h30 : Fin des tirs, remise des souvenirs et goûter.

LES INSCRIPTIONS

Par formulaire → [Formulaire d'inscription](#)
ou par mail → archers.reine.jeanne@gmail.com
Date limite : mercredi 23 mars 2022
Tarif : 5€ par archer, à régler sur place par chèque ou espèces.
Informations : pour chaque participant préciser le numéro de licence FFTA, la catégorie d'âge, le genre, le type d'arc : classique ou poulies, avec ou sans viseur.

LE TERRAIN

Parcours de **14 cibles**.
Pelotons de **6 archers** maxi.
Tirs sur blasons animaliers.

Distances de tir maxi :

poussins → 15m
benjamins / minimes → 20m
cadets → 25m

Coordonnées GPS :

43°26'13.0" N
5°29'15.0" E

[Apple Plans](#)
[Google Maps](#)

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Absence de buvette sur place pour cause de restrictions sanitaires !
- Licence FFTA 2022 avec la **mention « compétition » obligatoire**.
- La présence d'adultes accompagnateurs (parents ou dirigeants de clubs) est indispensable pour compter les points et veiller à la sécurité de chaque peloton.
- Marquer / baguer ses flèches.
- Chaussures de marche / sport obligatoires pour archers et accompagnateurs.